



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

logiciels

Question écrite n° 26180

Texte de la question

M. Marc Le Fur demande à M. le ministre de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer de lui indiquer le coût représenté par l'achat de logiciels informatiques pour ses services pour les années 2001 et 2002. Il souhaite également savoir quelles mesures ont été prises pour favoriser l'utilisation de logiciels libres, tels que Linux, dans ses services.

Texte de la réponse

Le recours à l'informatique et aux technologies nouvelles d'information et communication constitue l'un des axes majeurs de modernisation du ministère de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer. Un plan pluriannuel d'informatisation des services a été élaboré. Dans ce cadre, les coûts d'achat de logiciels informatiques pour les services de ce ministère ont été de 8,26 M EUR pour 2001 et de 7,68 M EUR pour 2002 (toutes taxes comprises). Par ailleurs, plusieurs mesures ont déjà été prises pour favoriser l'utilisation de logiciels libres. Ainsi, en 2001, un serveur mandataire fonctionnant avec un système d'exploitation libre (Linux) a été réalisé et installé dans tous les services. Cette action concerne 150 serveurs. En 2002, une nouvelle norme pour le développement des applications informatiques du ministère, utilisant principalement des logiciels libres (Tomcat, JBoss, Struts, Eclipse) a été définie et diffusée à l'ensemble des services (Circulaire n° 2002-58 du 23 septembre 2002). En 2003, le choix d'un serveur libre de gestion de contenu pour la publication de sites Web internet ou intranet a été arrêté. Cette solution devrait être déployée en 2004 et 2005, en remplacement de 150 serveurs actuels utilisant un logiciel propriétaire. En 2003, l'étude et la définition d'un serveur bureautique de stockage fonctionnant avec un système d'exploitation libre (Linux) seront réalisées avec une perspective de déploiement en 2004 et 2005, en remplacement des 2 000 serveurs fonctionnant avec un système d'exploitation propriétaire actuellement en service au ministère. Egalement, en 2003, la définition d'une architecture d'annuaire et de messagerie utilisant les logiciels libres (Postfix, CourierImap, Horde-IMP, Mozilla, OpenLdap) sera fixée, le déploiement, de cette solution se fera entre fin 2004 et 2005, en remplacement des 200 serveurs et des 60 000 boîtes aux lettres fonctionnant actuellement avec des logiciels propriétaires. Pour la fin 2003 et le début 2004, les études préparatoires à la mise en place d'une suite bureautique libre (tableur, traitement de texte, etc.) seront réalisées. L'installation, de cette suite bureautique libre (OpenOffice) sur les 60 000 postes de travail du ministère, en remplacement des suites bureautiques propriétaires actuellement utilisées, devrait être conduite entre 2004 et 2006. Enfin, en 2005, l'étude et la définition d'un poste de travail bureautique fonctionnant avec un système d'exploitation libre (Linux) seront menées, avec une hypothèse de déploiement progressif, entre 2006 et 2009, pour les 60 000 postes de travail du ministère au fur et à mesure du remplacement des matériels.

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 26180

Rubrique : Informatique

Ministère interrogé : équipement, transports et logement

Ministère attributaire : équipement, transports et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 octobre 2003, page 7764

Réponse publiée le : 29 décembre 2003, page 9981